

Communauté de Communes  
Yvetot Normandie  
**Autour d'Yvetot**

**RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME**



## RANDONNÉE À PIED

**Circuit 4 : Chemin de Boscol**

Départ : mairie de Saint-Clair-sur-les-Monts

**9,7 km - 2h30** ★★

Difficulté ○●○

4

**Circuit : Chemin de Boscol**

Départ : mairie de Saint-Clair-sur-les-Monts

9,7 km - 2h30 **☆☆**

Difficulté

**AVIS DU RANDONNEUR**

Ce chemin de 9.7 km offre l'opportunité de se balader dans deux bois, celui de Côte Bailleul et de la Bretèque, et de découvrir la commune de Saint-Clair-sur-les-Monts, son église et ses châteaux.

**1** Dos à la mairie, partez vers la droite, passez devant l'église du XVIIIème . Au carrefour, continuez en face en empruntant la rue du château . Au bout de la route, prenez à droite, rue de Mézerville. Continuez sur la gauche rue du Chant des Oiseaux.

**2** A l'intersection, prenez l'impasse sur la droite, rue Gambetta. Tout au bout, prenez le chemin à droite et continuez sur 800 mètres.

**3** Prenez à droite à l'intersection et continuez toujours tout droit le long du champ.

**4** Continuez sur la gauche, le chemin qui monte. Au bout du chemin, prenez à droite puis continuez sur la route de Beauvoir pendant 1 km.

**5** Sur votre droite se trouve le Château de Beauvoir . Vous continuez tout droit, pour descendre dans le bois.

**6** Vous arriverez à l'Auberge du Val au Cesne . Continuez sur la gauche jusqu'à rejoindre la D89 que vous emprunterez sur la droite avant de reprendre la prochaine à droite à l'intersection. (connexion possible avec l'itinéraire N° 3 du Val au Cesne vers Mont-de-l'If)

Remontez le long de la D5 afin de passer devant l'auberge, puis traversez la D5 pour rejoindre le chemin en gravier sur votre gauche parallèle à la D5.

**7** Tournez à droite et continuez jusqu'à rejoindre la D5 et la rue de l'ancienne église que vous prenez à gauche et continuez tout droit.

**8** Arrivé à l'intersection, prenez à droite puis continuez tout droit sur la rue Joseph Coddeville. Vous rejoignez ensuite la D5 () être vigilant à la circulation sur ces deux routes), prenez à gauche puis tout de suite à droite le chemin des écoliers. Tout au bout du chemin, prenez à droite la rue de l'église.

**Balisage du circuit :**

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



- Centre équestre
- Edifice religieux visible
- Château / Manoir visible
- Curiosité
- Restaurant
- Passage dangereux

**Le drapeau sur la carte** indique le point de départ. Sur le terrain, à cet endroit, est implanté un totem où figurent toutes informations relatives au circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques. Pour parcourir ce circuit, suivez les indications du topoguide et le balisage correspondant.

**RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS**

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.

# Ça vaut le détour...



## INFOS CONSEILS

### ► L'Église Saint-Clair

L'église actuelle a été construite en remplacement de celle édifée au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle possède une flèche polygonale. Un riche armateur du Havre, et propriétaire à Saint-Clair, aurait financé la construction de cette église paroissiale. Un autel, provenant de la chapelle de l'Institution ecclésiastique d'Yvetot, épargné par les destructions de la Seconde Guerre mondiale, a été installé dans l'église vers les années 1970.

### ► Château de Beauvoir

Découvrez sur la commune d'Ecalles-Alix, le château de Beauvoir construit entre 1630 et 1660 par Robert d'Esmalleville, gouverneur de Caudebec. Il fut par la suite la propriété de Gustave Couturier et René Alençon, tous deux anciens maires d'Ecalles-Alix. Aujourd'hui, il appartient aux Oeuvres Sociales de la SNCF.

### ► Le Val au Cesne

Patrimoine naturel d'exception, le Val au Cesne est un site naturel protégé de 960 hectares, classé depuis 1997. Entre vallées, plaines, bois, champs, prairies et vergers, à chaque saison son paysage. Au printemps et en été, la verdure bat son plein et à l'automne, la forêt endosse sa robe rousse et laisse tomber ses feuilles.

Dans ce paysage traditionnel normand, vous découvrirez l'Auberge du Val au Cesne blottie dans un val verdoyant. Vieille de trois siècles, cette maison de campagne est réputée pour sa qualité d'hébergement, son accueil chaleureux et ses plats du terroir.

## Saint-Clair-sur-les-Monts et ses alentours

Saint-Clair-sur-les-Monts est une petite commune de 407 hectares qui ne compte pas moins de trois manoirs. Le manoir de Taillanville, ancien fief, date du X<sup>e</sup> siècle. Dans l'église, la chapelle seigneuriale porte le nom de ces seigneurs. Le manoir de Masseilles, datant du XV<sup>e</sup> siècle, aurait appartenu à la famille du même nom après avoir été la possession d'une famille d'Houdetot. Il ne reste aujourd'hui de la construction primitive qu'un pavillon daté du XVI<sup>e</sup> siècle. La demeure actuelle a été construite en 1738. Enfin, le manoir de Mézerville, également appelé manoir Saint-Clair, a été construit en 1755. Il est entouré de bâtiments agricoles du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### RENSEIGNEMENTS

#### Yvetot Normandie Tourisme

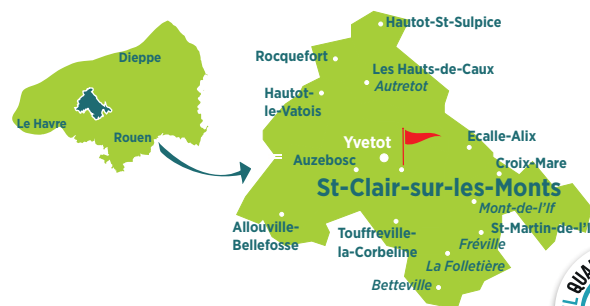
8 Place Maréchal Joffre  
76190 Yvetot

**02 32 70 99 96**

[tourisme@yvetot-normandie.fr](mailto:tourisme@yvetot-normandie.fr)  
[yvetot-normandie-tourisme.fr](http://yvetot-normandie-tourisme.fr)

#### Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10  
[contact@sma76.fr](mailto:contact@sma76.fr)  
[seine-maritime-tourisme.com](http://seine-maritime-tourisme.com)



Cet itinéraire est inscrit au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). Pour obtenir ce label, une analyse du parcours a été coordonnée par le service des Sports du Département de la Seine-Maritime sur les plans sécuritaire, réglementaire mais aussi qualitatif (intérêt environnemental, touristique et sportif)

**Intérêt local** / **Intérêt départemental**